

NOS DOMAINES DE COMPETENCES :

- Droit public
- Droit pénal
- Procédure civile

VOUS ETES UNE ENTREPRISE, UN ORGANISME PUBLIC ?

 **DOMELEX**
vous assiste, à tous les
stades de la vie juridique de
votre organisation, pour

Sécuriser vos
prises de décision

Vous conseiller sur
l'opportunité
d'engager une
action en justice

Vous assister et
négocier à l'amiable
avec vos
interlocuteurs

Vous représenter
dans le cadre d'une
action contentieuse

Vous former dans
des domaines à
risques

VOUS ETES UN PARTICULIER ?

 **DOMELEX**
vous accompagne
face aux difficultés
de la vie quotidienne :

En cas de litige
avec
l'Administration

Dans le cadre de
votre vie
familiale

Au cours de
votre parcours
professionnel

En cas de mise en
cause pénale

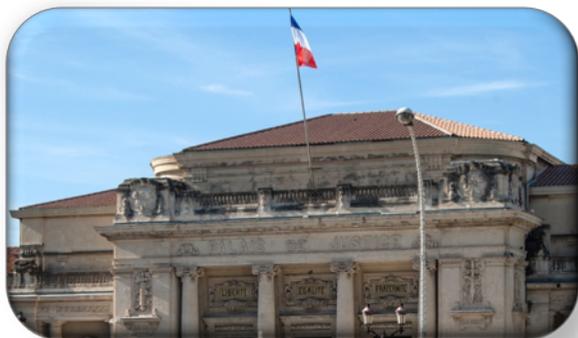
A l'occasion d'un
conflit de
voisinage ...

DOMELEX CABINET D'AVOCATS



**DEFENDRE VOS INTERETS :
NOTRE CŒUR DE METIER**





DOMELEX

CABINET D'AVOCATS



Il est parfois préférable de transiger avant de saisir la Justice : « *Un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès* » affirmait Honoré DE BALZAC au XIX^{ème} siècle ... Tout contentieux présente un aléa.

Notre cabinet maîtrise les modes alternatifs de résolution des litiges : conciliation, médiation, transaction ou arbitrage.

Cette alternative peut vous permettre de sécuriser un litige - dont l'issue n'est jamais certaine - et pérenniser une solution non juridictionnelle ... mais satisfaisante. Consultez-nous !

Notre cabinet vous conseille pour évaluer les risques auxquels vous êtes exposé et vous proposer une solution juridique adaptée à votre situation.

Nous disposons, en particulier, d'une expertise spécifique dans les domaines de la "compliance" et de la certification qualité :

- Risques psycho-sociaux (RPS), discriminations et harcèlement ;
- Responsabilité sociétale de l'Entreprise ;
- Règlement général de protection des données (RGPD) ;
- Lutte anti-corruption.



Parce que toute personne a le droit d'être défendue, notre cabinet vous assiste - que vous soyez auteur ou victime - et intervient, à vos côtés, pour vous conseiller et représenter vos intérêts, quelle que soit votre situation.

 DOMELEX

On parle du "tribunal" pour évoquer le lieu où les personnes vont chercher justice et où celles, qui n'ont pas respecté les lois en vigueur, sont jugées et sanctionnées.

Il existe pourtant plusieurs catégories de tribunaux, appelées "juridictions", selon la nature des litiges, et selon l'importance ou la gravité des infractions.

Notre cabinet gère tout type de contentieux :

- devant les juridictions administratives : tribunal administratif, cour administrative d'appel ;
- devant les juridictions civiles : tribunal d'instance, de grande instance, cour d'appel ;
- devant les juridictions pénales : tribunal de police, tribunal correctionnel, cour d'assises ...

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)

AU CAPITAL DE CINQ CENT EUROS
SIEGE SOCIAL :

178 AVENUE VAUBAN – 83 000 TOULON
Tel : 04.94.94.72.64 Fax : 04.84.88.71.94

contact@domelex.fr <http://domelex.fr>